



Un document spécifique V.A.E.

- Commun à tous les Brevets Fédéraux
- Pour les Brevets Fédéraux, y compris les options concernées par la V.A.E.



Le règlement général

- Prise en compte de toutes les activités salariées ou bénévoles
- Les stages et les périodes de formation dans le cadre de la préparation d'un diplôme ou d'un brevet ne sont pas pris en compte
- Une seule demande pour un même brevet pendant une saison sportive



Les conditions préalables :

- Etre licencié à la FFN
- Remplir un dossier
- Etre titulaire du titre d'assistant évaluateur E.N.F. correspondant au niveau du brevet fédéral sollicité
- Produire une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau (sinon passage du test de sécurité)
- Justifier d'une expérience



La partie 2 « Analyse de l'expérience ».

Choisir et décrire une activité en référence au BF sollicité dans chacun des domaines de compétences suivants :

- Compétence pédagogique d'enseignement et d'entraînement
- Compétence dans le domaine de la sécurité en lien avec la réglementation
- Compétence dans le domaine de l'organisation et de la gestion d'un groupe ou d'une activité



Composition du jury

- Le cadre technique sportif régional
- Une ou plusieurs personnes qualifiées



Les procédures

- Transmettre la partie 1 « Recevabilité » du dossier

Si le dossier est recevable :

- Transmettre la partie 2 « Analyse de l'expérience »
- Le jury peut demander au candidat de se présenter à une mise en situation pédagogique suivie d'un entretien



L'attribution

- Assistant club, BF1, BF2 et BF3 : jury régional
- BF4 et BF5 : jury national



COMITE REGIONAL de NATATION du LANGUEDOC ROUSSILLON

Maison régionale des sports
1039, rue Georges Méliès
34000 MONTPELLIER

☎ : 04.67.82.16.67 et 68 - 📠 : 04.67.82.16.86

Courriel : FFN.LANG-ROUSS@wanadoo.fr

Site : <http://languedocroussillon.ffnatation.fr>

